



Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 21/03/2022 à 19h

Présents : V. LERMITE, JM JARRET, JM BODIER, D. PAITEL, L. MULLER, S. MONNIER, HUET, A. LE MOUROUX, F. VIEL, D. ZIETEK, C. TRIHAN, C. ROULLEAU

Secrétaire de séance : C. ROULLEAU

Le compte rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire informe le conseil municipal de la démission de Yannick CHEVRIER en tant que conseiller municipal.

1) Approbation des comptes de gestions 2021

Mr le Maire présente les résultats des comptes de gestions 2021 du budget principal et des budgets annexes. Ces résultats, étant conformes aux comptes administratifs, ont été adoptés à l'unanimité.

2) Approbation des comptes administratifs 2021

Commerce boulangerie :

Résultat fonctionnement : excédent de 6 662.28 €

Résultat investissement : déficit de 3 587.86 €

Service assainissement :

Résultat d'exploitation : excédent de 61 943.01 €

Résultat investissement : excédent de 3 047.61€

Commune budget principal :

Résultat fonctionnement : excédent de 150 045.71 €

Résultat investissement : Excédent de 3 114.62 €

Mr le Maire se retire et ne participe pas au vote.

L'ensemble des comptes administratifs a été adopté à l'unanimité des membres présents.

3) Affectation des résultats sur les budgets 2022

Commerce boulangerie :

Affectation de résultat de 6 662.28 € sur le BP 2022

Excédent de fonctionnement capitalisé art 1068 : 3 588 €

Report en section de fonctionnement art 002 : 3 074.28 €

Service assainissement :

Affectation de résultat de 61 943.01 € sur le BP 2022

Report en section d'exploitation art 002 : 61 943.01 €

Commune budget principal :

Affectation de résultat de 150 045.71 € sur le BP 2022

Excédent de fonctionnement capitalisé art 1068 : 100 045.71 €

Report en section de fonctionnement art 002 : 50 000 €

L'ensemble des affectations proposé a été adopté à l'unanimité

4) Vote des budgets primitifs 2022

Commerce boulangerie :

Section fonctionnement : 8 886.28 €

Section investissement : 7 487.86 €

Service assainissement :

Section exploitation : 95 525.01 €

Section investissement : 81 403.62 €

Panneaux photovoltaïques :

Section fonctionnement : 3 000 €

Section investissement : 156 000 €

Commune budget principal :

Section fonctionnement : 739 561 €

Section investissement : 569 191.33 €

L'ensemble des budgets primitifs a été adopté à l'unanimité.

5) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales.

Taxe foncière bâti : 41.80 %

Taxe foncière non bâti : 54.46 %

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales

6) Annulation de la vente d'une portion de terrain communal à Mme MORAITIS Françoise.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'annuler la vente d'une portion de terrain communal cadastré ZK 63 qui avait fait l'objet d'une délibération en date du 26 octobre 2020, ce terrain pouvant est utilisé en terrain d'agrément lors de l'aménagement du futur lotissement.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à effectuer les démarches pour annuler la vente et rembourser Mme Moraitis des frais de géomètre qu'elle a déjà engagés.

7) Création d'un budget Lotissement « Les Rives de l'Aron »

Mr le Maire propose de donner un nom au futur lotissement et indique qu'un budget spécifique doit être créé pour ce genre d'opération qui devra être assujetti à la TVA.

Après délibération, le conseil municipal, dans sa majorité, opte pour le nom suivant concernant le lotissement :

« Les Rives de l'Aron ».

Le conseil municipal, unanime, autorise Mr le Maire à effectuer les démarches pour la création du budget auprès de la DGFIP et du service des Impôts et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

8) Modification du tableau des effectifs

Mr le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique passant de 8h à 15h par semaine. Cette demande est formulée du fait de l'accroissement du nombre d'élèves à la restauration scolaire et le nombre d'heures insuffisant pour entretenir les locaux communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte d'augmenter le temps de travail affecté au service technique passant de 8h à 15h par semaine.

9) Renouvellement du tracteur et financement

Mr le Maire propose de réaliser un emprunt de 40 000 € sur 10 ans, pour le financement de l'acquisition d'un tracteur neuf de marque KUBOTA

L'offre la plus intéressante serait celle du crédit agricole avec un taux de 1.25 % .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise le maire à contracter un emprunt de 40 000 € auprès du Crédit Agricole pour le financement d'un tracteur neuf.

aux conditions suivantes :

- Taux fixe : 1.25 %
- Durée : 10 ans
- Echéances constantes
- Périodicité trimestrielle
- Frais de dossier : 100 €

Informations diverses :

- Commission BPLC
- Planning du bureau de vote pour les élections présidentielles

Séance levée à 22h45

Le Maire,

Victor LERMITE